



Echiquier du Nord

:: Île de la Réunion ::

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR**  
**TOURNOI DE LA SAINT-VALENTIN**  
**16 février 2025**

**« DAME DEVANT CAVALIER DERRIERE »**

**Article 1 : Présentation**

Le club « Echiquier Du Nord » organise le « tournoi de la Saint Valentin » le dimanche 16 février 2025, un tournoi en cadence rapide dans la salle des fêtes de Bellepierre (Saint-Denis).

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. , il est homologué pour le classement rapide FIDE.

Nous souhaitons encourager les féminines de tout âge à participer à cette journée dans une ambiance détendue.

**Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors du 93 ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicable depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE), variante « **système accéléré dégressif** ». Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

L'annexe A concernant les parties rapides sera appliquée pour l'intégralité du tournoi. Les règles de compétition ne s'appliquent pas : l'article A.4 ne s'applique pas ; l'article A.5 s'applique.

**Article 3 : Cadence**

Pour chaque ronde, le temps de réflexion cumulé est limité à 12 minutes avec un incrément de 8 secondes par coup (cadence Fischer).

**Article 4 : Horaires**

Dimanche 16 février 2025

Ouverture de la salle à 8 heures 30

Vérification des licences : de 9 heures à 9 heures 20

Clôture des inscriptions : 9 heures 20

Un joueur inscrit qui se présente après 9 heures 20 sera apparié pour la ronde 2 avec 0 (zéro) points.

Le nombre de rondes est fixé à 7.

Horaires des rondes :

1ère ronde :	début à 9 h 30
2ème ronde :	début à 10 h 15
3ème ronde :	début à 11 h 00
Pause déjeuner	
4ème ronde :	début à 12 h 45
5ème ronde :	début à 13 h 30
Pause goûter	
6ème ronde :	début à 14 h 35
7ème ronde :	début à 15 h 20
Cérémonie :	16 h 05

### **Article 5 :**

Droits d'inscriptions : Adultes : 10 euros Jeunes : 5 euros

<https://echiquier-du-nord.assoconnect.com/collect/description/531043-x-tournoi-de-la-saint-valentin>

Inscriptions tardives : Adultes : 15 euros Jeunes : 10 euros (après 18 heures le 15/02)

Pas de prix en espèces. Récompenses diverses et variées, surtout pour les filles.

Les récompenses sont cumulables et réparties à la place :

- Prix du classement général,
- Prix par catégorie d'âge et de sexe.

### **Article 6 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

### **Article 7 : Forfaits**

Il n'y a pas de retard sanctionné. Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde, sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler l'arbitre au 06 93 702 708 en précisant ses nom et prénom.

### **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique le résultat de cette partie sur la feuille prévue à cet effet :

Victoire des blancs : 1-0

Victoire des noirs : 0-1

Partie nulle : 0,5 – 0,5

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

### **Article 9 : Comportement**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. En particulier, leur comportement doit rester correct en toute circonstance.

### **Article 10 : Rappels**

- les téléphones mobiles devront être complètement éteints et rangés dans le sac
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera. De plus, il sera exclu du tournoi.
- Pendant sa partie, un joueur ne peut quitter la « zone de jeu » contre l'avis de l'arbitre

### **Article 11 :**

L'arbitre est Thierry PRETET (AFO1).

L'Arbitre  
**Thierry PRETET**

L'Organisateur  
**Jean Paul GAUTHIER**